



**Année scolaire 2017/2018
Garderie du mercredi
de 11h30 à 12h30**

Comme vous le savez, depuis la rentrée 2015 et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la semaine s'organise en 9 demi-journées de classe par semaine dont le mercredi matin de 8h30 à 11h30.

Pour tenir compte des difficultés d'organisation que la fin du temps scolaire à 11h30 implique pour les parents ayant des obligations professionnelles la Ville met en place, **à compter du mercredi 6 septembre 2017**, une garderie de 11h30 à 12h30 dans toutes les écoles publiques de Colmar.

L'objectif de ce dispositif est de ménager le temps nécessaire aux parents pour chercher leurs enfants à l'issue du temps scolaire et d'assurer le relais pour ceux qui rejoignent les Centres de Loisirs Sans Hébergement à la fin de la matinée (PEP à l'école Pfister ou MJC).

Le coût de cette prestation, **non remboursable**, a été fixé de la manière suivante :

- Tarif colmarien : 24 € / trimestre ou 72 € / an
- Tarif non colmarien : 30 € / trimestre ou 90 € / an

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, il convient de remplir le formulaire ci-annexé et **de transmettre avant le 31 juillet** la fiche d'inscription au Service de l'Enseignement Primaire, 8 Rue Rapp 68021 COLMAR Cedex.

Une facture vous sera transmise à la fin de l'année scolaire ou à la fin de chaque trimestre afin d'acquitter le montant de cette prestation auprès de la **Trésorerie Principale Municipale** de Colmar (*Cité Administrative, Bâtiment J, 3 rue Fleischhauer, 68026 COLMAR CEDEX.*) Vous pourrez régler par chèque, en numéraire ou par virement.

Le Service de l'Enseignement Primaire se réserve le droit de refuser une inscription en cas d'arriérés ou de sommes restant dues vis-à-vis de la Ville de Colmar.

Pièce à joindre impérativement :
copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

FICHE D'INSCRIPTION

M., Mme, Mlle
agissant en qualité de père - mère - tuteur (*rayez la mention inutile*)
domicilié(e)

Tél privé : Tél Travail :

Tél portable : Mail :

NOM et Prénom de l'ÉLÈVE

Garçon Fille Établissement scolaire :

Inscription en centre de loisirs (PEP, MJC ...) oui non

Inscription pour : 1^{er} trim. 2^{ème} trim. 3^{ème} trim. année scolaire

Montant non remboursable

colmariens : forfait trimestriel 24 €

forfait annuel 72 €

non colmariens : forfait trimestriel 30 €

forfait annuel 90 €

Colmar, le Signature du représentant légal obligatoire

Date limite de retour : **31 juillet 2017**

Toute inscription en cours d'année sera recevable

Personne à contacter à la Mairie, en cas d'absence de l'enfant :

Madame Elisabeth SYDA-MEYER AU 03.89.20.68.77

Mail : elisabeth.syda-meyer@colmar.fr

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° de tiers :

.....

TOURNEZ LA PAGE

